

Avis d'enquête publique

pour l'établissement des servitudes d'appui-accrochage pour les supports des lignes aériennes de contact (LAC) et d'éclairage public dans le cadre de la 5^{ème} ligne de tramway secteur ouest de Montpellier Méditerranée Métropole

Par arrêté n° MAR2023-0078, Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole et par délégation, Madame Julie Frêche, Vice-Présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives, a ordonné qu'il soit procédé à une enquête publique pour l'établissement des servitudes d'appui-accrochage pour les supports des lignes aériennes de contact (LAC) et d'éclairage public dans le cadre de la 5^{ème} ligne de tramway secteur ouest de Montpellier Méditerranée Métropole.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Montpellier pendant 18 jours consécutifs, du mardi 6 février 2024 à 8h30 au vendredi 23 février 2024 à 17h inclus.

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, Monsieur Thierry LEFEBVRE, ingénieur électrotechnique et mécanique des fluides, qui se tiendra à la disposition des personnes intéressées, en Mairie de Montpellier, 1 place Georges Frêche à Montpellier (34000) :

- le jeudi 8 février 2024 de 15h30 à 18h30
- le mercredi 14 février 2024 de 9h30 à 12h30
- le vendredi 23 février 2024 de 14h à 17h

Le dossier d'enquête publique sera déposé pendant toute la durée de l'enquête publique en Mairie de Montpellier, 1 place Georges Frêche à Montpellier (34000), afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, au service du Guichet Unique : **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sauf le jeudi de 10h à 19h.**

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Métropole de Montpellier : <https://participer.montpellier.fr/>

Pendant la durée de mise à disposition du dossier d'enquête, toute observation, proposition ou contre-proposition relative à l'enquête publique pourra être :

- soit formulée sur le registre établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur et annexé au dossier d'enquête publique
- soit adressée par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur par correspondance à l'adresse :
Monsieur Thierry LEFEBVRE, Commissaire Enquêteur
Enquête publique pour l'établissement des servitudes d'appui-accrochage lignes aériennes de contact et éclairage public - 5ème ligne de tramway secteur ouest
Hôtel de ville de Montpellier 1 place Georges Frêche 34000 Montpellier
- soit formulée directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole dans les trente jours suivant la clôture de l'enquête publique et seront tenus à la disposition du public en Mairie de Montpellier durant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,
Et par délégation, Madame Julie FRECHE,
Vice-Présidente déléguée au Transport et aux Mobilités actives

